



Division des Examens et Concours

DIEC/14-654-1558 du 15/12/2014

ORGANISATION DES EXAMENS DE NIVEAU IV BACCALAUREATS ET MENTIONS COMPLÉMENTAIRES - SESSION 2015

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics, privés sous contrats, GRETA, CFA (enseignements général et technologique, enseignement professionnel) - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements privés hors contrats (enseignements général et technologique, enseignement professionnel)

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04.42.91.71.83 - Fax 04.42.91.75.02

Les opérations liées à l'organisation des examens nécessitent un moyen de communication **rapide et fiable** permettant aussi un archivage simplifié et facilement accessible.

Ainsi le courriel sera régulièrement utilisé par l'ensemble des services gestionnaires des examens pour la diffusion de convocations, d'informations....

S'agissant d'opérations liées aux examens, les messageries habilitées à recevoir ces informations sont les messageries académiques ; c'est-à-dire celles commençant par « **ce. @ac-aix-marseille.fr** ».

Pour les établissements publics : Vous voudrez bien veiller à ce que cette messagerie soit consultée et vidée régulièrement pour ne pas risquer l'absence d'informations.

D'autre part, je vous encourage à informer vos enseignants que pour la prise en compte des missions et frais de déplacements liés aux examens, il est indispensable d'avoir la messagerie académique active (nom.prenom@ac-aix-marseille.fr) - cf sur le site académique dans la rubrique examens et concours – Imag'in indemnités des jurys.

Pour les établissements privés sous contrats : Les services gestionnaires du rectorat auront recours à la messagerie académique, je vous encourage donc à la consulter régulièrement. Vous avez aussi la possibilité de paramétrer votre messagerie pour relier la messagerie académique à la messagerie utilisée par votre établissement. Comme pour les établissements publics, je vous encourage à sensibiliser vos enseignants sur la nécessité d'avoir sa messagerie académique active (cf sur le site académique dans la rubrique examens et concours – Imag'in indemnités des jurys).

Pour les établissements privés hors contrats : Ne possédant pas de messagerie académique, vous voudrez bien me retourner avant le 10 janvier 2015 le document en annexe complété afin de permettre une mise à jour de notre liste de diffusion.

Je vous remercie de prendre en compte ces recommandations afin que la session 2015 des examens se déroule dans les meilleures conditions.

Signataire : pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

**RECENSEMENT DES COORDONNES
ELECTRONIQUES**

**dans le cadre de l'organisation des examens de niveau IV
(baccalauréats et mentions complémentaires)**

ETABLISSEMENT :

Code établissement : (*immatriculation académique*)

Je vous remercie de prendre en compte pour l'organisation des examens de niveau IV de la session 2015 les coordonnées suivantes :

Adresse électronique@.....

Eventuellement ou impérativement cette deuxième adresse :

Adresse électronique@.....

Fait à Le Signature chef d'établissement

A retourner avant le 10 janvier 2015

à l'adresse mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr